

## Compte rendu

**GROUPE DE TRAVAIL DROIT À L'EAU EN  
FRANCE**

## REUNION DU 25 NOVEMBRE 2021

25/11/2021 de 14h30 à 16h30

*Personnes présentes :*

Julien Eyrard (ACF) ; Katy-Anna Gibbe (La Fumainerie) ; Léo Landau (Coordination Eau Ile-de-France) ; Julie Lignon (Unicef France) ; Marie Chuberre (Fédération National des Samus sociaux) ; Nicolas Pubis ; Morgan Garcia (MdM Bordeaux) ; Orane Lamas (MdM) ; Sabrina Cajoly ; Samuel Bargas (LDH) ; Vanessa Charlotte

(Coordination Eau Ile de France) ; Vivien Rebière (Coordination Eau Ile de France) ; Lila Cherief (collectif Romeurope) ; Edith Guiochon (Coalition Eau) ; Sandra Metayer (Coalition Eau) ; Emilien Capdepon (Coalition Eau)

**I ACTUALITES DE PLAIDOYER****1. TRANSPOSITION DIRECTIVE EAU POTABLE : PJJ 3DS ET AMENDEMENTS****PJJ 3DS**

Le projet de loi 3 DS (projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale), en cours d'examen à l'Assemblée, représente une opportunité concernant la transposition de l'article 16 de la directive européenne Eau potable.

La Coalition Eau a transmis des propositions d'amendements à plusieurs députés. Pour l'examen en commission, ceux-ci n'ont pas été déposés.

Notre plaidoyer pourrait se concentrer au niveau interministériel plus que parlementaire. Les amendements ont peu de chance de passer au Parlement.

**Documents**

- Retrouvez les Amendements pour le PJJ 3 DS [ici](#)
- Voir les recommandations de la Coalition Eau [ici](#)

## Calendrier des échanges en interministériel sur la transposition

- 18 novembre : s'est tenue une réunion du comité consultatif sur le prix et la qualité de l'eau, qui a abordé la question de la transposition de la directive et notamment son article 16.
- 19 novembre : la Direction Général de la Santé a animé une réunion relative à la transposition de l'article 16
- Une réunion avec la DGS devrait être organisée avec la Coalition Eau à la rentrée 2022.

### Echanges :

**Morgan Garcia** (Mdm Bordeaux) s'est entretenu avec René Dutrey du HLCPD (Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées) qui souhaite incorporer le droit à l'eau dans leurs travaux. Ils sont en lien avec la DIHAL. Le contact a été transmis à la Coalition Eau pour transmission de recommandations sur la transposition de l'article 16 de la directive.

**Manon Gallego** (Solidarités international) : les services concernés par les discussions sur la transposition de la directive sont la DGCL, la DGS, la DEB et la DIHAL. Elle va relancer la DIHAL pour une éventuelle audition auprès de la DGS.

**Sabrina Cajoly** : qu'en est-il de l'applicabilité de la directive européenne aux territoires d'Outre-mer ? Vérifier s'il y a des dispositions dans la directive relatives aux « territoires périphériques » comme dit l'Union européenne.

- ➔ les directives sont applicables aux DROMs, comme il s'agit d'une transposition en droit français, et qui donc par définition doit s'appliquer partout sur le territoire français hexagonal et ultra-marins.

## 2. COMMISSION D'ENQUETE SUR LA MAINMISE DES INTERETS PRIVES SUR LA RESSOURCE EN EAU

### 2.1. Demande de RDV avec la députée Mathilde Panot

La commission d'enquête présidée par Mathilde Panot (LFI), avec pour rapporteur Oliver Serva rapporteur (LREM), a rendu son rapport au cours de l'été, et a été adopté à l'unanimité.

Deux missions de terrain en Guadeloupe et à Vittel ont été conduites. Le rapport formule un certain nombre de recommandations en lien avec les sujets portés par la Coalition Eau notamment sur : l'amélioration de la plateforme SISPEA, la reconnaissance de l'eau comme bien commun, la tarification progressive et la 1<sup>ère</sup> tranche gratuite, un mécanisme de péréquation et instauration d'une taxe sur l'eau embouteillée, le déclenchement du plan ORSEC en Guadeloupe.

- La Coalition Eau, et certains de ses membres, ont rendez-vous le 26 novembre (lendemain de cette réunion) avec la députée Mathilde Panot. L'idée est d'aborder avec elle :
  - Les suites qu'entendent donner les membres de cette commission à ce rapport.
  - Comment ces recommandations vont être portées et comment la Coalition Eau peut s'articuler avec.
  - Connaitre son avis sur la directive eau potable et les leviers législatifs à disposition pour garantir une bonne transposition de l'article 16
  - Comment l'ensemble de ces propositions vont/peuvent être intégrées dans la campagne présidentielle

La Coalition Eau a également sollicité un rendez-vous auprès d'Olivier Serva, qui reste sans réponse à l'heure actuelle.

## Documents

- Retrouvez le compte-rendu du rdv avec Mathilde Panot [ici](#)
- Consultez le [Rapport de la Commission d'enquête sur la mainmise des intérêts privés sur la ressource en eau](#)

### → Remarques/Echanges :

**Samuel Bargas** de la LDH (Ligue des Droits de l'Homme) Seine Saint Denis a indiqué vouloir converger avec les amendements portés par la Coalition Eau. Au niveau de la Seine St Denis, ils travaillent sur des projets d'amendements défendant l'inconditionnalité pour les DHEA.

**Vivien Rebière** (Coordination Eau Ile de France) a indiqué que l'article 5 de la loi votée par le Sénat prévoit que la compétence revienne aux communes. D'un point de vue politique c'est une loi fourre-tout, en procédure accélérée et vote bloqué, c'est pourquoi les groupes politiques, surtout d'opposition comme LFI, ne vont pas disposer de beaucoup de temps pour la discussion et la défense d'amendements. C'est pourquoi il faudrait proposer un seul article clair et précis.

**Sandra Metayer** (Coalition Eau) a souligné qu'il était d'autant plus important de profiter du rendez-vous avec Mathilde Panot pour trouver le meilleur moyen de faire passer nos amendements. Cela peut ne pas être le PJJ 3DS mais d'autres voies.

## 3. OUTRE-MER

### 3.1. Communication de 5 rapporteurs spéciaux sur la Guadeloupe

**Sabrina Cajoly** : est revenue sur la situation en Guadeloupe et la très forte mobilisation sociale actuelle. Ce mouvement révèle des problèmes sociaux très larges, notamment autour de la question de l'accès à l'eau. Depuis 30 ans les problèmes d'accès à l'eau vont crescendo, les coupures d'eau sont quotidiennes et peuvent durer plusieurs jours. Ce sont 400 000 personnes qui sont touchées. Les systèmes et infrastructures sont vétustes et nécessitent de gros travaux. La réponse étatique n'est pas à la hauteur, le gouvernement refusant de prendre sa responsabilité et de déclencher le plan Orsec eau potable.

Le 20 juillet 2021, cinq rapporteurs spéciaux de l'ONU ont interpellé l'Etat français sur les coupures en eau potable en Guadeloupe et les impacts négatifs sur les DHEA. Ils demandent des informations à la France sur la potentielle violation de cinq droits humains : violation des droits à l'eau et à l'assainissement, du droit à un environnement sain, du droit à l'éducation, du droit à un logement décent, du droit à une protection égale devant la loi.

### 3.2. Audition avec Pedro Arrojo le 27 octobre

Le 27 octobre dernier, la Coalition Eau a rencontré Pedro Arrojo rapporteur spécial de l'ONU pour les droits à l'eau et l'assainissement, afin de discuter des suites à donner à cette communication et la « non-réponse » de l'Etat français.

- Parmi les points abordés il a été question :
  - Du rapport de la commission d'enquête parlementaire présidée par Mathilde Panot
  - Des spécificités sur la Guadeloupe et les différences de traitement entre l'hexagone et les populations d'Outre-mer afro-descendantes
  - Mobiliser les mécanismes existant dans les traités des Nations Unies
  - Attirer l'attention du rapporteur spécial à la santé de l'ONU

Un article a été diffusé sur les réseaux et le site de la Coalition : <https://www.coalition-eau.org/actualite/5-rapporteurs-speciaux-des-nations-unies-aux-droits-humains-interpellent-la-france-et-demandent-des-reponses/>

- Quelles suites ?
  - L'article va être envoyé à des membres du gouvernement, des parlementaires notamment Mathilde Panot et Olivier Serva (député de la Guadeloupe), mais aussi des associations comme l'UFC Que Choisir (association de consommateur), des ONG telles qu'Amnesty International ou la FIDH, tandis qu'en Guadeloupe relayer auprès de collectifs d'usagers.
  - Prise de contact avec des ONG bénéficiant du statut ECOSOC auprès des Nations Unies
  - Mobilisation des mécanismes des traités des Nations unies
  - Transmission d'éléments dans une contribution à l'EPU

## Documents

- Retrouvez le compte-rendu du rdv avec le rapporteur spécial [ici](#)
- Consultez [l'Article sur la communication des 5 rapporteurs spéciaux sur la Guadeloupe](#)
- Retrouvez la communication du rapporteur spécial [ici](#)

## → Remarques

**Samuel Bargas** (LDH) a suggéré de contacter les membres de « Pouvoir vivre » une coalition d'une soixantaine d'associations (CFDT, Fondation Hulot, Cimade, etc.).

**Manon Gallego** (Solidarités international) : le médiateur des droits a-t-il été saisi en Guadeloupe.

**Sabrina Cajoly** : la Défenseure des droits a été saisie mais sans succès. Le médiateur pour l'eau a répondu quant à lui qu'il n'était pas compétent sur ce dossier car ne peut intervenir uniquement lorsque sa compétence est reconnue par les fournisseurs d'eau, chose qui n'est pas faite pour la Guadeloupe.

## 4. CALAIS

### 4.1. Audition avec Pedro Arrojo le 24 novembre

Il y a actuellement des tensions très fortes sur cette zone entre les autorités et les associations. L'Etat a été condamné à plusieurs reprises par des tribunaux administratifs (suite à des référés liberté d'associations), mais les décisions de justice ne sont pas appliquées ou à minima, et ce malgré les alertes qui se multiplient (CNCDDH, Rapporteur ONU, Défenseur des Droits, etc.).

Des arrêtés préfectoraux ont été pris lors de la crise sanitaire pour interdire la distribution gratuite de boissons et de denrées alimentaires sur des lieux ciblés du territoire de Calais fréquentés par les migrants.

Les discussions en inter-asso sont encore en cours pour voir comment le plaidoyer pourrait se traduire concrètement. Le rapporteur ONU a lui demandé de faire remonter des données, et d'être le plus précis possible, de faire des rapports des contentieux passés et en cours, afin de lui dresser un panorama. Solidarités international vient de réaliser un diagnostic de la situation.

#### Actions en cours :

- L'inter-asso en est à la partie compilation d'informations
- Projet de manifeste sur l'eau : réunion avec l'interasso à Dunkerque le 15 octobre pour discuter d'un projet commun de manifeste – à suivre
- Audition avec Pedro Arrojo le 24 novembre pour relayer la problématique sur place et solliciter son appui
- Remonter des éléments dans une contribution à l'EPU

## Document

- Retrouvez le compte-rendu du rdv avec le rapporteur spécial [ici](#)

## II SUITES DU SEMINAIRE STRATEGIQUE

### 1. DISCUSSION SUR LES OBJECTIFS

Suite au séminaire stratégique tenu le 14 septembre dernier, la Coalition Eau a retravaillé les 4 objectifs de plaidoyer fixés par le GT "DHEA en France". Des objectifs transversaux sont également proposés.

#### SUITES DU SEMINAIRE STRATEGIQUE

### 1. DISCUSSION SUR LES OBJECTIFS

**Objectif 1 : Toutes les personnes résidant en France ont un accès abordable aux services d'eau et d'assainissement**

#### **Niveau central**

- Le gouvernement français adopte et met en œuvre des mécanismes nationaux garantissant un accès abordable de l'eau pour toutes et tous
- Le gouvernement français met en place une autorité indépendante de médiation sur les problématiques d'accès à l'eau et à l'assainissement ouverts à tous les usagers

#### **Niveau local**

- De nouvelles collectivités territoriales adoptent et mettent en place des mesures garantissant un accès abordable de l'eau pour toutes et tous

#### Objectifs transversaux :

- L'Etat français reconnaît les droits humains à l'eau et à l'assainissement et les intègre dans sa législation interne
- L'Etat définit une norme minimale d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène
- L'Etat crée une autorité indépendante de médiation sur l'eau accessible à toutes personnes de manière inconditionnelle

## 1. DISCUSSION SUR LES OBJECTIFS

**Objectif 2 : Les populations non raccordées vivant à la rue, en campements, bidonvilles ou squats ont accès à des infrastructures d'eau et d'assainissement**

### Niveau central

- La transcription de la directive eau potable intègre l'obligation pour les collectivités d'identifier les populations vulnérables sans accès à l'eau sur leur territoire et de rendre accessible un nombre minimal d'installations publiques EAH
- L'Etat soutient les CT, financièrement et administrativement, pour qu'elles garantissent l'accès à l'EAH des populations en situation de précarité et raccordent à l'eau et à l'assainissement les zones d'habitats précaires présentes sur leur territoire
- L'Etat rend obligatoire la mise à disposition par les collectivités d'installations de fontaines à eau et de toilettes accessibles dans l'espace public

### Niveau local:

- De nouvelles collectivités territoriales françaises favorisent le raccordement à l'eau et à l'assainissement des zones d'habitats précaires (type campements, bidonvilles, squats)
- De nouvelles collectivités territoriales augmentent leur offre d'accès publics à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène sur leur territoire
- De nouvelles collectivités territoriales inscrivent dans leurs contrats de DSP ou de régie publique une norme minimale d'infrastructures publiques d'accès à l'eau, à des toilettes et à des espaces d'hygiène

## 1. DISCUSSION SUR LES OBJECTIFS

**Objectif 3 : Les enjeux EAH sur le territoire français sont identifiés et font l'objet d'une redevabilité de la part des acteurs publics**

### Niveau central

- L'Etat français collecte des données sur l'accès EAH et renforce son cadre de redevabilité via l'utilisation accrue des mécanismes internationaux
- L'Etat renforce la plateforme SISPEA : obligation de remonter des données actualisées par les CT, réalisation de diagnostics sur l'accès EAH et publication de la répartition en % des usagers par tranche de consommation annuelle.
- L'Etat renforce la plateforme « bidonvilles » : remontées d'informations fiables, norme partagée minimale sur l'accès EAH et protection des personnes et des données renseignées
- Des chiffres sur la précarité en eau en France sont publiés annuellement

### Niveau local:

- Les CT produisent et mettent à disposition de la société civile des données sur les enjeux EAH locaux
- Les CT réalisent des diagnostics sur l'accès à l'EAH sur leur territoire et font remonter les informations sur la plateforme SISPEA et la plateforme « bidonvilles »
- Les CT mettent en place des espaces de dialogue pérenne associant autorités publiques locales, acteurs de la société civile, représentants d'usager.ère.s, opérateur de services d'eau et d'assainissement, sur la question de l'accès EAH

## 1. DISCUSSION SUR LES OBJECTIFS

**Objectif 4 : Les DROMs font l'objet de mesures spécifiques pour rattraper le retard en matière de services d'eau et d'assainissement. Dès maintenant des mesures d'urgence sont prises pour garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations**

### **Niveau central**

- L'Etat et les collectivités d'Outre-Mer prennent des mesures d'urgence garantissant un accès à l'eau et à l'assainissement des populations via le financement et la mise en place de citernes d'eau et le développement de bornes fontaines
- Dans le cadre du 4<sup>e</sup> cycle de l'Examen Périodique Universel des recommandations sont faites par les Etats et la société civile sur les enjeux d'accès à l'eau dans les Outre-Mer et sont acceptées par l'Etat français.

### **Objectif interne:**

- La Coalition Eau crée des partenariats avec des associations locales et co-construit avec elles les conditions d'un plaidoyer local ayant un impact sur l'application du droit à l'eau et à l'assainissement, en tenant compte des contextes propres à chaque territoire et des jeux d'acteurs locaux.

### **Remarques/commentaires :**

**Morgan Garcia** (MdM Bordeaux) a souligné que parmi les suites à donner il pourrait être intéressant de travailler sur la question de la définition de la quantité d'eau minimum par jour et par personne, question qui avait été longuement abordée durant le séminaire.

**Sandra Metayer** (Coalition Eau) a indiqué qu'il y a des objectifs sur lesquels la Coalition a des objectifs de plaidoyer clairs et concrets, tandis que sur d'autres moins (comme la reconnaissance des DHEA en législation nationale). Pour autant ceux-là ne sont pas abandonnés et la Coalition va continuer à travailler dessus.

## 2. DISCUSSION SUR LES ACTIVITES

## 2. DISCUSSION SUR LES ACTIVITÉS

### Plaidoyer national :

- **Plaidoyer envers le gouvernement :** premier ministre ministère des collectivités, ministère de la santé et des solidarités, ministère de la transition écologique
- Interpellation des **candidat.e.s aux élections présidentielles et législatives**
- **Parlementaires :** député.e.s de la **commission d'enquête parlementaires relative à la mainmise des intérêts privés dans le secteur de l'eau**, députés européens français.es, député.es suivant l'**examen du PJJ 3 DS** à l'Assemblée Nationale
- Plaidoyer dans le cadre de la **transposition de la directive Eau potable**
- Suivi des **échanges avec la DEB et la DIHAL :** boîte à outils sur les politiques sociales de l'eau (DEB) et stratégie française en faveur de l'inclusion des Roms (transposition du cadre européen) (DIHAL)
- Cartographie des **nouveaux députés élus en 2022** et des **différents décideur.se.s nationaux et locaux** sur l'eau
- **INSEE :** Pousser pour que les enjeux d'accès à l'EAH soient intégrés dans la prochaine enquête INSEE sur les sans-abris en cours de montage
- **Outre-mer :** Renforcer le plaidoyer des sociétés civiles et réseaux OSC dans les DROMs

## 2. DISCUSSION SUR LES ACTIVITÉS

### Plaidoyer international :

- Suivi de la **révision de la directive eaux usées au niveau européen :** intégrer le droit à l'assainissement pour les populations vulnérables et précaires
- **Dialogue avec le rapporteur spécial des NU sur le DHEA :** contribution à ses rapports, communications ou visites
- **Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies**
- **Examen Périodique Universel**
- **Commission européenne contre le racisme et l'intolérance :** faire remonter les enjeux de non accès à l'eau dans les bidonvilles/squats dans le volet « conditions de vie »
- **Mobiliser les mécanismes de traités des Nations Unies :** faire remonter des contributions et des rapports sur le droit à l'eau en France

### Plaidoyer collectivités :

- Ciblage des collectivités et associations d'élu.es (FNCCR, FEP, Association des Départements de France, Association des Maires de Franc, AdCF, CESER)
- Se rapprocher des cabinets de conseil spécialisés dans l'élaboration des contrats et clauses dans le cadre des appels d'offres de DSP (type Espelia)
- Suivi des engagements des élu.es signataires du Manifest'eau : premier bilan, rappel du Manifest'eau, envoi d'expertise, d'outils développés dans le cadre de l'Observatoire des DHEA, d'un questionnaire d'action



## 2. DISCUSSION SUR LES ACTIVITÉS

### Expertise

- Production d'expertise pour définir des **standards et indicateurs minimum en matière de droits à l'eau et à l'assainissement**
- Production d'expertise sur les **mesures permettant de garantir un accès abordable de l'eau, leur coût et leur financement**
- Production d'expertise sur **l'élaboration d'une taxe sur les bouteilles en plastique** servant à financer les mesures de mise en œuvre du droit à l'eau
- Renforcer **l'Observatoire des droits à l'eau et à l'assainissement**
- Renforcer notre connaissance des **dispositifs de collecte de données et leurs enjeux**, ainsi que les **mécanismes de redevabilité** existants pour la France (UE, protocole eau et santé, ODD etc.)
- Renforcer les **collectes de données sur l'eau** via enquêtes des Samus Sociaux et FNSS en intégrant des questions sur l'accès à l'eau des personnes en situation de précarité



07/12/2021

### Communication

- Rédaction d'une tribune - transposition de la directive eau potable
- Organisation d'un evt pour les 10 ans des ODD en 2025
- Campagne de communication (bouteilles en plastique, etc.)
- Identifier des journalistes et personnalités alliés.e.s, portes-parole
- Créer un podcast
- Mener des actions lors des journées mondiales (eau, toilettes, lavage des mains, précarité énergétique)
- Communiquer sur les rdv avec les décideur.se.s
- Conférence de presse sur l'Observatoire des DHEA

GT DHEA FRANCE

### Remarques/commentaires :

**Orane Lamas** (RomEurope) a indiqué que suite aux recommandations adoptées par le Conseil de l'Union européenne en mars 2021, la France doit présenter sa stratégie pour l'inclusion des Roms pour 2022. Des liens peuvent être envisagés, tout comme avec les nuits de la solidarité.

**Samuel Bargas** (FIDH Seine-St-Denis) a demandé s'il pourrait être envisagé de faire des liens avec les rapports annuels d'autres associations comme celui de la Fondation Abbé Pierre, de l'observatoire des expulsions ou du Secours Catholique, afin qu'ils y intègrent des chapitres ou un focus dédié à l'eau.

**Lila Cherief** de RomEurope a répondu qu'il serait très certainement possible d'intégrer de tels points dans le rapport sur les expulsions. Par ailleurs elle a partagé un outil intéressant pour le recensement des points d'eau dans le cadre de l'Observatoire des DHEA : <https://freetaps.earth>

**Morgan Garcia** a souligné que la plateforme de résorption des bidonvilles développée par la DIHAL serait un outil très précieux pour les données, bien qu'il faille faire attention comme cette plateforme est pour le moment uniquement alimentée par les autorités publiques.

**Manon Gallego** a répondu qu'un important travail de plaidoyer était actuellement mené auprès de la DIHAL à ce propos.

**Orane Lamas (MdM)** : il est possible de pousser des choses via le groupe de bêta testeurs et demander des rdv plus "politiques" avec la DIHAL.

**Sandra Metayer** et **Edith Guiochon** (Coalition Eau) : coté activités communication, plusieurs personnes avaient suggéré lors du séminaire de s'appuyer sur les Jeux Olympiques de Paris 2024 et leur préparation pour mettre en lumière les problèmes d'accès EAH en Ile de France.

L'objectif est désormais de prioriser les activités identifiées lors de cette journée de "brainstorming". Une méthode de vote/sondage sera proposée afin de les classer priorité ou pertinence.

## III OBSERVATOIRE DES DHEA

Les travaux de l'Observatoire se poursuivent et les fiches d'analyse qualitative de Bordeaux, Marseille et Paris ont été publiées. Celles de Toulouse et Montpellier sont toujours à produire. Pour Toulouse

---

Solidarités International et Médecins du Monde sont en train de voir comment reprendre le rapport en cours et faire la mise à jour des données.

#### Document

- L'ensemble des fiches sont à retrouver sur le site <https://leauestundroit.fr>

Se pose maintenant la question des suites à donner à cet observatoire. Différents rapprochements en fonction des villes sont en cours :

- Sur Paris : plaidoyer sur les normes minimales d'accès
- Sur Bordeaux : le collectif Action Bord'Eaux s'est élargi en 2021 et a réalisé des actions pour la journée mondiale des toilettes.
- Sur Lyon : des pistes ont été abordées avec l'association Le CentSept qui réalise un diagnostic sur l'accès EAH et qui pourrait s'articuler avec le projet d'observatoire.

## IV RAPPORT COALITION EAU ET CLINIQUE DE DROIT DE SCIENCES PO PARIS

Le rapport sur les impacts de la crise Covid19 sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement dans les squats et bidonvilles de France a été finalisé. Il sera publié pour le 10 décembre, journée mondiale des droits humains, sur le site de la Coalition Eau.

#### Echanges/remarques :

**Samuel Bargas** (LDH) a indiqué que la LDH Toulouse va lancer une enquête sur les hôtels du 115 et tiendra le GT au courant de l'évolution des travaux.

**Manon Gallego** (Solidarités international) a elle indiqué rentrer d'une mission à Mayotte, et fera un point sur la situation lors de la prochaine réunion du GT.